



FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS
AVIS N° 2022_52302_0001

A Marseille, le 10/02/2022

Direction Des Régies

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

Objet : Fourniture et livraison de peintures et revêtements

RÉPONSE SUITE A DES DEMANDES D'INFORMATION

Question 3, posée le 07/02/2022 :

Pour faire suite à vos réponses sur le lot 1, nous souhaiterions avoir les précisions suivantes :

En ce qui concerne la peinture phosphatante satin, le produit actuellement utilisé il ne s'agit pas d'une peinture phosphatante mais d'un primaire anti rouille, est-ce bien le cas car du coup le libellé du BPU n'a pas été changé ?

Pour les peintures façade, vous avez fait mention du produit actuellement utilisé mais sauf erreur de notre part il ne s'agit pas d'un produit dépolluant anti formaldéhyde et il ne dispose des labels que vous demandez (voir fiche technique).

Nous comprenons que vous demandé une revêtement façade de type (D3 ou I1), ces derniers disposant peu de labels tels que demandés pour cette typologie de produits. Merci de confirmer et/ou modifier le BPU afin de pouvoir prescrire le produit réellement attendu.

Pour la peinture finition satinée antibactérienne blanche, vous indiquez un produit HUMISTOL 7534 de chez Toupret. Sauf erreur de notre part nous ne trouvons pas ce produit, il existe bien un produit Humistop chez Toupret mais dont les caractéristiques techniques n'indiquent pas la notion anti bactérienne. Merci de confirmer votre besoin sur ce produit.

Réponse 3, transmise le 10/02/2022 :

Pour la peinture phosphatante satin :

Il s'agit d'une peinture que nous n'avons pas en stock mais que nous souhaitons obtenir actuellement nous utilisons un antirouille

Pour la peinture façade dépolluante :

Il s'agit également d'une peinture que nous n'avons pas actuellement une peinture façade globaxane flex qui n'est pas dépolluante

Pour la peinture antibactérienne satinée :

Nous utilisons actuellement le produit humistop mais nous souhaitons une peinture **antibactérienne**